Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212202261-20251127-251127_05-DE

N° 251127-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUMILLIAU

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie de Ploumilliau sous la présidence de Monsieur Yann KERGOAT, Maire.

Nombre de conseillers : 16 **Présents :** 11 **Votants :** 13 **Procurations** :2

PRESENTS : KERGOAT Yann, TURPIN Sylvie, THOMAS Frédéric, L'ANTHOEN-CHARLES Michelle, LE GALL Sylvain, MOLLE Anabelle, LE CARLUER Marie Philomène, CARTRY Alain, Martine MADAULE-LOUET, DUBUIS Carole, LE GAC Bernard, LE CORRE Marie-Josée

ABSENCES : LE BRAS Yvon, LESTIC Marie-Thérèse, BARRE Gérard, LE QUELLEC Laurent

POUVOIRS : M. BARRE Gérard donne pouvoir à Mme DUBUIS Carole, M. LE QUELLEC Laurent donne pouvoir à Mme L'ANTHOEN Michelle.

Mme LE CARLUER Marie Philomène a été élue secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DE KERHAM, LANCEMENT D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTE [MAPA]

Monsieur le Maire explique à l'assemblée le projet de réfection de la voirie rue de Kerham

Cette opération est nécessaire afin de limiter la vitesse et sécuriser les déplacements doux vers le centre bourg, d'autant plus que cet axe conduit à l'Ehpad et à l'école publique.

Le coût prévisionnel HT du projet établi par le bureau d'Etude de la société A&T OUEST en charge de la maîtrise d'œuvre est estimé à 162 000 € HT,

-Ce projet peut bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux **(DETR)** au **titre des travaux ou équipements de voirie liées à la sécurité (hors enrobés)**

- Enfin, le projet est éligible à la subvention du département dans le cadre de son **Contrat de territoire 3ème Génération (CT3G) et de son axe lié à l'accès aux services et aux soins, attractivité du territoire**

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de faire une consultation sous forme de marché à procédure adaptée afin de pouvoir lancer l'opération d'aménagement de la route de Kerham,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de solliciter des subventions afin d'équilibrer le plan de financement prévisionnel proposé en annexe 1

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 162 000 € HT soit 194 400 € TTC

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212202261-20251127-251127_05-DE

-APPROUVE le lancement de la « consultation d'entreprises sous forme d'un marché à procédure adaptée » pour cette opération et autoriser le maire à signer tout document nécessaire.

- APPROUVE le plan de financement exposé

- AUTORISE le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Fait et délibéré à PLOUMILLIAU, les jour, mois et an susdits

Le Maire de PLOUMILLIAU	Le secrétaire de Séance
Yann KERGOAT	Mme LE CARLUER Marie-Philomène

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 022-212202261-20251127-251127_05-DE

ANNEXE 1

COMMUNE DE PLOUMILLIAU

TRAVAUX D'AMENAGEMENT
DE LA RUE DE KERHAM

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Annexé à la délibération du Conseil Municipal réuni le 27.11.2025

DEPENSES		**162 000 € HT**
TRAVAUX (Selon devis estimatif établi par le bureau d'étude AT OUEST, titulaire de la MOE)		**162 000 € HT**
RECETTES		**162 000 € HT**
Lannion Trégor Communauté ***Prise en charge au titre de la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines***	Opération pour compte de tiers	36 000 € HT
Contrat de territoire	*70 % des dépenses subventionnables*	28 000 € HT
ETAT DETR	*Taux : 35 % du coût HT des travaux subventionnables (hors enrobés 50 500€ et 35 200 GEPU)*	47 670 € HT
AUTOFINANCEMENT COMMUNAL	30% du coût total des travaux éligibles HT	*50 330 € HT*

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :
Date de lancement de l'appel d'offre : décembre 2025
Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : avril /juin 2026
Date prévisionnelle de fin de l'opération : juillet 2026

Yann KERGOAT

Maire de PLOUMILLIAU